

REPUBLIQUE DU BENIN

^^^^^^^^^^^^^^^^

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-376 DU 18 SEPTEMBRE 2001

Chargeant Madame Claire HOUNGAN-AYEMONNA,
Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité,
de l'intérim de Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN, Garde des
Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU La Loi N° 90 - 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin,

VU La Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ,

VU Le Décret N°2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition
du Gouvernement,

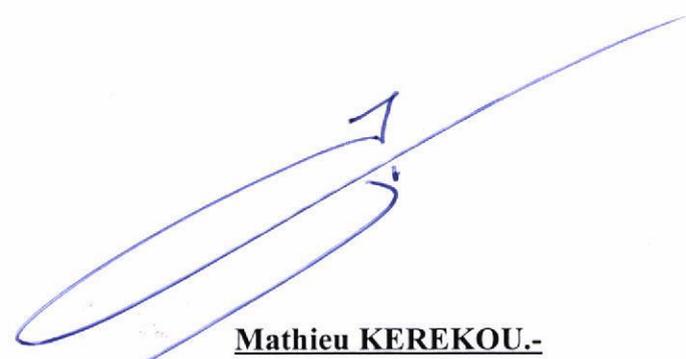
D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du 15 Septembre 2001, Madame Claire HOUNGAN-AYEMONNA,
Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargé de l'intérim du Garde des
Sceaux, Ministre de la Justice , de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence
de Monsieur **Joseph H. GNONLONFOUN**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU, LE 18 SEPTEMBRE 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 4 MF 4 AUTRES MINISTERES 19
DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1